



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rouen, le mercredi 3 octobre 2018

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'arts plastiques

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale
Sylvie Gautier-Lapouge
IA-IPR Arts plastiques

Affaire suivie par
Téléphone
02 32 08 91 20
Mél.

sylvie.gautier@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Préambule

La réforme territoriale qui a modifié le périmètre et les compétences des Conseils régionaux au 1er janvier 2016 conduit aujourd'hui à une évolution de la carte des académies. L'émergence d'une académie normande unique doit constituer pour nous tous une opportunité pour nourrir la réflexion pédagogique. La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017 et des rapprochements sont engagés dans divers champs de compétences qui touchent à la pédagogie, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique.

Les collèges d'inspecteurs des deux académies vont désormais accentuer leur coopération, ce qui doit permettre de mutualiser les expertises au service d'un accompagnement pédagogique qui ne s'éloigne pas du terrain. C'est en effet dans les établissements, dans les classes, que s'accomplit le travail que vous menez au service de la réussite des élèves. La dynamique de réflexion commune dans laquelle s'engagent les corps d'inspection vise d'abord à mieux répondre à vos besoins d'accompagnement professionnel, notamment par la formation.

Mieux agir ensemble, c'est aussi se donner un projet commun à partir d'un diagnostic partagé. Les territoires ne sont pas homogènes, et cela à toutes les échelles, mais quelques invariants se dégagent (fragilité récurrente d'une partie des élèves, moindre orientation vers le supérieur, mobilité des élèves restreinte...) sur lesquels il nous faut poursuivre nos efforts. L'année scolaire 2018/2019 sera ainsi le temps de l'écriture du projet académique normand. Une écriture qui sera participative et à laquelle vous aurez tous la possibilité de contribuer via l'espace numérique dédié entre le 17 septembre et le 10 décembre 2018 (une information sera faite en direction des établissements le 17 septembre). Cet espace numérique restera ouvert tout le temps de la mise en œuvre du projet et permettra la mise en valeur de toutes les réussites qui résultent de votre action quotidienne en direction des élèves.

Nous souhaitons à tous une excellente rentrée.

Chères collègues, chers collègues,

Je prends à cette rentrée scolaire une responsabilité de faisant-fonction d'IA - IPR d'arts plastiques. J'étais, jusqu'à cette année, professeure en collège au Havre.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente rentrée, et d'adresser mes félicitations à nos deux lauréats au concours. Cette année, l'académie accueille trois stagiaires. Pascale Bizet, en charge de la formation disciplinaire à l'ESPE, et trois professeurs tuteurs auront la tâche de les accompagner dans leur année de professionnalisation.

Je salue l'arrivée de notre nouveau webmestre, Matthieu Carrouge (matthieu.carrouge@ac-rouen.fr) qui remplace Sébastien Kirch dans l'administration de notre site. Je remercie celui-ci pour le professionnalisme et la disponibilité dont il a fait preuve tout au long de ces années.

MISSIONS DE L'ENSEIGNANT D'ARTS PLASTIQUES

Former à l'art et par l'art

La mission première de tout enseignant est de transmettre et faire partager les valeurs de la République. Plus particulièrement pour le professeur d'arts plastiques, il s'agit, en outre, de garantir par la pratique, la rencontre avec les œuvres et les connaissances, un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

L'élève acteur de ses apprentissages

La deuxième mission est d'appliquer les orientations pédagogiques et éducatives nationales dans le respect des programmes et de la loi de la Refondation du collège¹. Il s'agit, tout au long de l'année, de questionner ses pratiques pédagogiques et de les mobiliser en faveur de la réussite de tous les élèves. Ces pratiques ne visent donc pas un modèle pédagogique unique ou figé, mais un ensemble de situations d'apprentissages variées. Celles-ci garantissent une ouverture de pensées et de pratiques plus complexes, prenant en compte toute la richesse du champ disciplinaire et la diversité des élèves.

Comme le sous-tendent tous les programmes de cycle 3 et 4, le projet pédagogique s'inscrit dans une logique spiralaire. Le réemploi progressif des compétences et des connaissances donne de la cohérence à la formation des élèves. Graduer les difficultés fait que le projet dans lequel il s'engage devient accessible. C'est également l'intérêt des modes d'évaluation diversifiés, et de l'auto-évaluation. Associés à leur évaluation, les élèves peuvent progressivement prendre du recul sur leur pratique, leurs productions et mesurer leurs progrès.

La verbalisation

Si les arts plastiques permettent aux élèves de s'exprimer, par l'expérimentation et l'exploration des moyens plastiques, les temps de verbalisation leur permettent de formuler leurs émotions et d'apprendre à argumenter une intention. Leur but est d'engager progressivement les élèves dans une réflexion sensible plus autonome et plus distanciée, afin de leur permettre d'analyser et d'interpréter leur production, ou celles des autres, et de formuler une expression juste de leurs perceptions ou ressentis. Ces temps sont le vecteur principal d'une évaluation formative. Ces verbalisations s'attachent aux capacités d'expression, de communication, de coopération, et de prise en compte de l'autre et contribuent à l'objectif transversal et prioritaire qui est la **maîtrise de la langue**.

Un enseignement explicite

Les échanges, mais aussi les temps d'explicitation, sont essentiels dans l'acquisition des apprentissages. Expliciter ce qui s'apprend, ce que l'on a voulu entreprendre, ce que l'on pense avoir découvert et ce que l'on a fait, est un levier qui permet de travailler à réduire les inégalités scolaires. On veillera cependant, dans une discipline d'enseignement artistique, aux équilibres entre stimulation de l'invention, de la créativité, d'un imaginaire et part accordée à l'explicitation des attendus, des intentions, des objectifs mais aussi des pré-requis dont les élèves ont besoin, car il n'est pas rare qu'un élève se contente « de faire », sans pour autant entrer dans le travail cognitif attendu par l'enseignant. Le professeur d'arts plastiques, en répétant, guidant, montrant, s'assure que les élèves s'approprient les procédures et méthodes de raisonnement, et construisent, à leur rythme, ses savoirs.

NOUVEAU LYCÉE ET BAC 2021

À la rentrée 2018, **la classe de seconde** ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du baccalauréat 2021. Un test numérique est organisé en début d'année, pour permettre à chaque élève de savoir où il en est de ses compétences. 2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé sont consacrées à la consolidation de l'expression écrite et orales, 54 heures annuelles à une orientation renforcée pour s'informer sur les métiers et formations. **En classe**

de première et terminale générale et technologique, le parcours se compose de trois ensembles d'enseignements et d'un enseignement facultatif :

- Un socle de culture commune,
- Trois disciplines de spécialité (3 en première, 2 en terminale)
- Un temps dédié à l'accompagnement et à l'orientation (1h30 par semaine)
- Un enseignement facultatif en première et choix possible d'un second en terminale

La discipline de **spécialité Arts** est de 4h par semaine en première et de 6h semaine en terminale.
L'enseignement **facultatif Arts** est de 3h par semaine.

Le baccalauréat 2021 reposera pour une part sur le contrôle continu et pour l'autre part sur quatre épreuves terminales, dont un oral. Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'adresse suivante :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/24/0/Depliant_d_information_Bac_2021_942240.pdf

Pour prendre connaissances des œuvres et des thèmes inscrits aux programmes de terminale 2019 (enseignement de spécialité, et option facultative) :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126976

Deux jours de formation y seront consacrés dans le module « Enseigner, accompagner et orienter en lycée » du Programme académique de formation.

FORMATION

Formation continue

Le Plan académique de formation a été réorganisé cette année selon 3 axes, afin de le rendre plus cohérent et plus efficient, au regard des priorités nationales et académiques. Il vise, prioritairement, la pédagogie et la didactique des arts plastiques, Je joins, à la fin de ce courrier, **un tableau** récapitulatif.

Je remercie vivement les professeurs de collège et lycée, formateurs confirmés ou débutants, qui vont s'impliquer cette année dans ce plan de formation. Ils ont à cœur d'accompagner la démarche réflexive des enseignants, de susciter les questionnements et de favoriser l'auto-évaluation, dans une démarche d'échange. Je me permets d'insister sur l'importance de s'y inscrire, pour impulser une dynamique dans le développement de votre carrière professionnelle, et pour faire vivre ce plan de formation continue. **Les inscriptions** se terminent le **8 octobre**.

Cette année, nous accueillons 13 candidats dans le cadre de la préparation au concours de l'agrégation interne. Je remercie ici Murielle Elie-Navasse, pour son travail de coordination en tant que responsable des formations aux concours internes. Contact : murielle.navasse@ac-rouen.fr

CAFFA

A ce propos, je souhaite attirer votre attention sur la création, depuis 2014 d'un certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique dans le second degré (CAFFA). Ce certificat a pour objectif de développer les compétences des formateurs en académie.

Les formateurs académiques participent à des modules de formation inter-degré et inter-disciplinaires et font le lien entre l'expérience de terrain et les recherches universitaires (en pédagogie, didactique, sc. de l'éducation, neurosciences) les plus récentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'adresse suivante :

<http://www.ac-rouen.fr/recrutement/caffa-131820.kjsp> ou contacter Cynthia Tacon pour des questions d'ordre administratif cynthia.tacon@ac-rouen.fr (02 32 08 93 95)

NUMERIQUE ET INNOVATION

Pôle de compétence numérique

Sa fonction est de repérer dans les innovations numériques le matériel et les logiciels exploitables dans le cadre de l'enseignement disciplinaire (comme références et outils), et de nourrir une réflexion sur le sujet.

Projet video

Ce début d'année devrait voir aboutir un projet vidéo conduit par Hélène Croissonnier et réalisé par le pôle de compétences, sur le thème de la verbalisation, et de l'explicitation. Une enseignante a accepté d'être filmée pendant des phases de verbalisation avec ses élèves. Cette vidéo, je l'espère, pourra servir de support d'échange et réflexion lors de nos journées de formation. Je remercie chaleureusement le chef d'établissement, les parents d'élèves et les élèves qui ont permis la réalisation de ce projet, ainsi que les deux vidéastes auteurs des images.

Module de formation

Le pôle de compétence, très actif dans le Programme académique de formation, reconduit le module intitulé « **Renforcer les compétences numériques des enseignants et des élèves, niveau 1, 2 et 3** ». Cette année,

le pôle est constitué de 6 membres : Laura Bernard, Matthieu Carrouge, Laurent Delaloy, Edith Longuet-Allerme, Anthony Peter et Charlotte Valais-Sens.

Prêt de matériel

Dans le cadre de vos projets numériques, pour des stages, des formations et autres expérimentations vous pouvez emprunter du matériel (caméra, tablette...) auprès du réseau Canopé (3 réseaux : Mont St Aignan, Le Havre, Évreux). Pour connaître les modalités d'emprunts : <http://www.cndp.fr/crdp/rouen/images/pdf/actualites/reglemt-atelier.pdf>

Dans le cadre du numérique éducatif, la DANE (Délégation académique au numérique éducatif) prête du matériel informatique : caméras, tablettes, appareils photos, dictaphone. Le délégué académique au numérique est Philippe Thénot (02 32 08 91 04).

Les professeurs formateurs peuvent se tourner vers le rectorat qui vient d'acheter 12 tablettes. Contact : Christophe DELAMARE : reservation.rectorat2@ac-rouen.fr (02 32 08 96 70).

Projets innovants

Pour vous aider à mener à bien des projets innovants au sein de votre établissement, vous pouvez vous tourner vers la Cellule d'appui à l'innovation et à l'expérimentation du rectorat (CARDIE).

Contact : Madame Stephane Poret, conseillère académique recherche-développement, innovation et expérimentation (02 32 08 90 00)

ECHANGES DE PRATIQUE

Communiquer sur les arts plastiques

Il me semble essentiel d'accorder le maximum de visibilité à notre discipline. Pour cela, n'hésitez pas à alimenter le site de votre collège, ou proposer des articles pour notre **site académique** de Rouen <http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr>.

Pour le cycle 3, vous pouvez adresser vos articles à Matthieu Carrouge matthieu.carrouge@ac-rouen.fr

Pour le cycle 4 : Charlotte Valais-Sens charlotte.valais-sens@ac-rouen.fr

Pour le lycée : Laura Bernard laure.bernard@ac-rouen.fr

Ce site est à la fois un outil de communication, d'échange de pratique, mais aussi une vitrine qui met en avant, à la fois votre pratique d'enseignant et celle de vos élèves.

Pour vous tenir informer des actions et réflexion pédagogiques intégrant le numérique, vous pouvez vous abonner à la Lettre Edu'Num : <https://listes.education.fr/sympa>

Réunions par BEF

Les réunions par bassin d'éducation et de formation (BEF) sont une spécificité de notre académie. Elles offrent un cadre qui facilite les relations entre tous les enseignants, et permet de développer une réflexion collective avec les partenaires artistiques et culturels. 8 BEF se partagent le territoire de l'Académie :

BEF	Professeurs référents
Barentin- Rouen droite	Raphaël Hocquard raphael.hocquard@ac-rouen.fr Séverine Graf severine.collemare@ac-rouen.fr
Bernay - Pont Audemer	Stéphanie Najac stephanie.najac@ac-rouen.fr Cathy Sureau cathy.sureau@ac-rouen.fr
Dieppe - Neufchâtel	Gabrielle Simon gabrielle.simon@ac-rouen.fr Edith Longuet-Allerme edith.longuet-allerme@ac-rouen.fr
Elbeuf – Rouen gauche	Karl Moreau karl.moreau@ac-rouen.fr Frédéric Davoust frederic.davoust@ac-rouen.fr
Évreux - Verneuil	Cécile Sagnier cecile.sagnier@ac-rouen.fr Marie Michelier marie-nadege-al.cordier@ac-rouen.fr
Fécamp – Lillebonne - Yvetot	Sylvie Cao Van sylvie-thu.cao-van@ac-rouen.fr Nelly Durand nelly.durand@ac-rouen.fr
Havre (Le)	Anne Boutigny anne.boutigny@ac-rouen.fr Jean-Baptiste Lemarchand jean-baptiste.lemarchand@ac-rouen.fr
Louviers - Vernon	Bertrand Desbois bertrand.desbois@ac-rouen.fr Fanny de Smyter fanny.verne@ac-rouen.fr >

Cette année, un nouvel atelier de pratique artistique sur le thème **Egalité garçon-fille**, mis en place par Laura Bernard et Natacha Petit, pourra être exploité dans le cadre de ses réunions de réseau.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Réseau de galeries en établissements : DE VISU

Les réseaux de galeries en établissements scolaires de Rouen et Caen ont fusionné l'année passée, à l'échelle de la Région Normandie. Pour cette rentrée scolaire, le réseau se développe puisque 22 établissements ont été retenus pour participer à ce dispositif. Ainsi, des établissements situés dans les territoires éloignés des lieux de diffusions habituels de l'art contemporain, bénéficient d'un accès direct à la création contemporaine grâce à la mise en place d'expositions et à la présence et l'intervention d'artistes plasticiens.

Pour les enseignants intéressés, l'appel d'offre s'effectue en mai. Le cahier des charge 2018-2019 est consultable à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Appels-a-projets/DE-VISU-Appel-a-candidature-d-artistes2>

Sylvie CAO-VAN est chargée de la coordination de De Visu dans l'académie de Rouen : sylvie-thu.cao-van@ac-rouen.fr

DAAC

Pour connaître la liste des dispositifs d'éducation artistique et culturel (EAC) mis en place par la DAAC pour cette année, avec des structures locales. Pour vous tenir informés des projets et période d'inscription, je vous conseille de vous inscrire à la Lettre de la DAAC : sympa2@ac-rouen.fr

Votre contact privilégiée demeure Natacha Petit, responsable académique Patrimoine – Musée, Daac, natacha-cecile.petit@ac-rouen.fr (06 08 37 51 94).

ENTRETIEN DE CARRIERE ET VISITE D'ACCOMPAGNEMENT

Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

La rentrée 2017 a vu la mise en place d'un nouveau rendez-vous de carrière, dans le cadre du PPCR, selon des périodes fixes (courant 6e échelon, courant 8e échelon et courant 9e échelon). Il s'inscrit dans l'affirmation du principe de l'accompagnement continu, tout au long de la carrière.

Ce rendez-vous de carrière repose sur une inspection et un entretien avec, d'une part, l'inspecteur et d'autre part, le chef d'établissement, ainsi que sur tout élément que vous souhaitez faire connaître aux évaluateurs. Il ne s'agit pas d'un examen, mais d'une évaluation de la carrière à partir de ces éléments.

Le rectorat vous informe individuellement en juin si vous êtes concernés par la programmation d'un rendez-vous de carrière pour l'année à venir. Est jointe à cette information une notice présentant son déroulé et ses enjeux. Un mois avant l'inspection elle-même, vous êtes prévenus automatiquement de ma venue par un mail sur votre boîte académique.

Il s'agit d'un moment privilégié pour effectuer un bilan réflexif sur vos pratiques, et envisager des évolutions de carrière.

Pour plus d'informations (concernant notamment les avancements d'échelons, la hors-classe et la classe exceptionnelle), je vous invite à consulter ce lien : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Visite d'accompagnement

La visite d'accompagnement, proposée par l'inspecteur ou demandée par l'enseignant, concerne les enseignants non touchés par un rendez-vous de carrière. Elle a pour objectif de développer et consolider les compétences professionnelles, ou de remédier aux difficultés rencontrées par certains personnels.

Dans l'attente de travailler avec vous durant cette année, dans le cadre des formations, stages, visites conseil et entretien de carrière, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année scolaire.

**PROGRAMME ACADEMIQUE DE FORMATION PREVISIONNEL ARTS PLASTIQUES 2018-2019
DE L'ACADEMIE DE ROUEN**
Priorités nationales et académiques

IATTENTION, LES INSCRIPTIONS SE CLÔTURENT LE 08 OCTOBRE 2018

AXE 1 Mettre en œuvre la politique éducative sur des thématiques majeurs

Priorité académique : L'enseignement des fondamentaux : conforter les prises de fonction dans la dynamique d'un continuum de formation (pour professeurs débutants T1, T2, contractuels et professeurs désignés)

Formation proposée : Renforcer les compétences professionnelles Niveau 1 (4 jours dont 2 au mois d'octobre)

Priorité académique : Accompagner chaque professionnel dans ses fonctions et spécialités pour la mise en œuvre des orientations nationales (pour professeurs titulaires)

Formation proposée : Renforcer les compétences professionnelles Niveau 2 (2 modules) :

Module 1 : Construire un projet pédagogique sur les cycles 3 et 4 (3 jours)

Module 2 : Construire des outils pour organiser efficacement l'enseignement et les apprentissages de tous les élèves (1 journée 1/2)

Formation proposée : Renforcer l'évaluation par compétences / Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves en adoptant les méthodes et les outils dans une approche par compétences (2 jours)

Priorité académique : Mobiliser la réflexion et l'action des équipes éducatives autour d'une dynamique novatrice, en bénéficiant des apports scientifiques, technologiques et de la recherche

Formation proposée : Renforcer la connaissance des élèves et de leurs processus d'apprentissage (1jour)

Priorité académique : Accompagner chaque professionnel dans ses fonctions et spécialités pour la mise en œuvre des orientations nationales

Formation proposée : Prendre en compte la diversité des élèves (différenciation, diversification, enseignement explicite (2 modules)

Module 1 : Enjeux de la différenciation, au cœur de notre discipline (2 jours)

Module 2 : Faire vivre la diversité des élèves par le dessin (2 jours)

Priorité académique : Mobiliser la réflexion et l'action des équipes éducatives autour d'une dynamique novatrice, en bénéficiant des apports scientifiques, technologiques et de la recherche

Formation proposée : Renforcer les compétences numériques des enseignants et des élèves (niveau 1)

Module 1 : De la gravure à l'image numérique cycle 3 et 4 (3 jours)

Module 2 : Du sténopé au tirage numérique (3 jours)

Formation proposée : Renforcer les compétences numériques des enseignants et des élèves (niveau 2) (3 jours)

Formation proposée : Renforcer les compétences numériques des enseignants et des élèves (niveau 3) (2 jours + 3h en distanciel)

Priorité académique : Baccalauréat - Accompagner chaque professionnel dans ses fonctions et spécialités pour la mise en œuvre des orientations nationales

Formation proposée : Enseigner, accompagner et orienter en lycée (4 modules) :

Module 1 : Regards sur la discipline en lycée (1 jour)

Module 2 : Pratique critique en lycée (2 jours)

Module 3 : Nouveaux programmes limitatifs en lycée (2 jours)

Module 4 : Orientations, persévérance et ambition scolaire en collège et lycée (1 jour)

AXE 2 Contribuer à une politique interministérielle : l'éducation artistique et culturelle

Priorité académique : Concevoir l'action éducative en synergie avec le contexte environnemental, économique, social, culturel et international

Formation proposée : Construire le PEAC en interdisciplinarité du collège au lycée (1 jour : Évreux – Rouen – Le Havre)

Formation proposée : Réseaux apprenants

Module 1 : Réseaux école-collège-lycée (1 jour ½ par BEF)

Module 2 : Réseaux : ateliers de pratiques artistiques thématique : Egalité garçon-fille (1 jour)

AXE 3 Faire progresser le système de formation des personnels

Priorité académique : Favoriser et accompagner les projets d'évolution des parcours professionnels

Formation proposée : Préparation aux concours internes (15 jours)

Formation proposée : Formation de formateurs et de coordinateurs de réseaux (3 jours)